

COMMISSION TRANSPORT

COMPTE-RENDU DU 10.06.25

Présents :

- Mathieu Elgoyhen - Ivan Castagné - François
- Deux parents d'Ourouspoure - Un parent de l'Ikastola - Un parent du Baste-Quiéta - La directrice de l'école privée Saint-Pierre

Année 2024/2025 :

- Fréquentation du bus stable par rapport aux années précédentes, donc pas de soucis de places (bus plus grand que les années précédentes)
 - ⇒ Moyenne le matin = 26 Basté Quiéta / 20 Ourouspoure / 12 école privée
 - ⇒ Moyenne le soir = 12 Basté Quiéta / 9 Ourouspoure / 10 école privée
- Satisfaction du choix du transporteur, avec un chauffeur sérieux et ponctuel
- Deux problèmes ont été soulevés par François, à savoir : Un souci d'élagage pour le passage du bus ; Des difficultés de stationnement du bus l'après-midi derrière la maternelle car des voitures sont stationnées.

Réponses aux questions posées l'année dernière :

- Quelle est la fréquence de nettoyage des abris ? Est-il prévu un abri à l'arrêt du mur à gauche ? La construction et le nettoyage des abris de bus incombent aux syndicats des mobilités. La commune soutiendra cette demande.
- Un enfant de moins de 3 ans peut-il emprunter le bus scolaire ? Un enfant peut prendre le bus à partir de 2 ans. A noter que la commune paye un supplément pour tous les enfants qui ont moins de 4 ans et pour ceux qui habitent à moins de 700m de l'école. Également, la présence de François n'est pas obligatoire, c'est un choix de la mairie.
- Quel sera l'arrêt de bus pour les nouvelles résidences ? L'arrêt se fait à Harretche.
- Serait-il possible de mettre à jour les informations sur le site de la mairie ? La personne chargée de la communication de la commune vérifiera si toutes les données sont correctes sur le site de la mairie.
- Le soir, si un parent n'est pas à l'arrêt de bus car le bus est à l'avance, le bus peut-il attendre jusqu'à l'horaire prévu ? NON car ça engendre des problèmes de circulation. Cependant, le transporteur essaie de récupérer son timing à l'arrêt du mur à gauche.

Pour rappel :

Réglementairement, un enfant de plus de 6 ans peut descendre d'un bus et quitter l'école ou le service périscolaire sans un adulte.

Questions du jour (posées par Ourouspoure, pas de questions des autres écoles) :

- Peut-on vraiment utiliser la carte de bus sur le réseau Txik-txak ? OUI
- Le fait que la carte de bus peut également être utilisée sur le réseau Txik-Txak risque de faire augmenter le nombre de demandes de cartes. Est-ce que la mairie va continuer à financer la part famille de 100€ ? OUI, ce coût est dans le budget, au moins pour l'année scolaire à venir.
- Les élèves prenant le bus ont-ils accès à la garderie en arrivant à l'école ? Normalement NON (règle), car elle n'est pas payée par les familles. Dans les faits, les maternelles intègrent le groupe de la garderie. Les primaires sont censés rester dans la cour avec Nanou de 8h05 à 8h20 (sans jeux, sans occupation), mais certains enfants ou adultes laissent rentrer à la garderie, donc vraie confusion pour les enfants. Ivan a déjà constaté ce problème depuis un moment et est conscient qu'il faut trouver

une solution ; Ils vont mener, avec Mathieu, une réflexion là-dessus (**réponse en attente**). S'ils font payer la garderie aux enfants du bus, il faut prévoir un animateur de plus.